

PROCES-VERBAL DE REMISE D'UN Puits D'EAU POTABLE

-----o00o-----

Ce jour 17 avril 2024, l'Association EL SHAMA EDUCARE a remis aux Représentants du Comité Villageois pour le Développement (CVD) du village de Sam Nidaga, Commune de Kokologho, en présence de quelques habitants du village, un puits d'eau potable.

Ce puits sera utilisé conjointement avec les élèves et le personnel du Collège qui sera bientôt construit sur ce site.

Les Conseillers Villageois pour le Développement (CVD), au nom des habitants du village, s'engagent à :

1. Prendre soin de l'ouvrage et à en faire (un) bon usage ;
2. Ne céder ni vendre cet ouvrage ;
3. Ne l'utiliser que dans le cadre de sa réalisation.

Le présent procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Sam Nidaga, Commune de Kokologho le 17 avril 2024

KOLOGO Issa , CVD



OUEDRAOGO Pierre, CVD



KAMBOU Daprou

Conseiller Technique de l'Association EL SHAMA EDUCARE

